# Rénovation des cités administrative de Lorgues et des Lices

Solidaires Finances Publiques 83, a été invité le vendredi 28 juillet 2023, par le Préfet du Var, à une réunion d'information sur l'opération de rénovation des cités administratives de Lorgues et des Lices dans le cadre du Plan Cités à Toulon

Sont également présents pour la DDFIP du Var, les responsables du Pôle Partenaires de la direction et les organisations syndicales de la DGFIP FO et CGT.
Ont également été conviés les organisations syndicales représentants les personnels des administrations présentes sur Blache ou les Lices.

Pour rappel, en ce qui concerne les agents de la DDFIP du Var, une rénovation des 2 sites est prévue. Les agents du SIE, de la BCR et des brigades intégreront le bâtiment Lorgues ou se trouvent déjà le SIP, le PCE, le PCRP, le PRS et la Dircofi,

Le bâtiment des Lices doit accueillir le SPF et le SDIF de Toulon ainsi que la CID.

Le préfet a ouvert la séance en présentant le **Plan Cités** de ses origines aux objectifs.
Placé sous la responsabilité de la direction de l'immobilier de l'État, le programme, créé par la loi de finances initiale pour 2018, a pour objectif le financement interministériel de la rénovation des cités administratives. Le but de ce programme est de financer des opérations de restructuration immobilière, d'acquisition ou de reconstruction de bâtiments, ainsi que de travaux lourds, notamment de rénovation énergétique, dans les cités administratives de l'État en priorité, compte tenu de l'ancienneté et de leur état dégradé.
La réorganisation des services de l'État sur Toulon doit permettre une action plus efficace en réunissant sous un même toit les services d'une même direction tout en rendant les bâtiments plus fonctionnels et des conditions de travail des agents bien meilleures avec des espaces réhabilités.
10 services de l'État sont concernés.
Des difficultés ont déjà été rencontrés et les délais allégés suite à la crise covid, à l'inflation et l'augmentation du coût des matériaux mais aussi liées à ce qu'une seule entreprise postule afin de prendre le marché.

Le **budget total** de l'opération est de 38 541 000 euros.
L'achat d'un bâtiment appartenant à La Poste, au sein de la cité administrative des Lices a eu un coût de 2,3 millions d'euros. L'achat en VEFA d'un immeuble au sein du programme de rénovation urbain de Montety qui accueillera les services de la Direction des Services Départementaux de l'Education Nationale (DSDEN) a occasionné une dépense de plus de 13 millions d'euros.

La vente d'un bâtiment de la DDTM d'un montant d'environ 13 millions d'euros a été intégré dans le budget de l'opération.

Ce budget est, maintenant, fixe et en cas de situation imprévue, il sera nécessaire de trouver des postes d'économies …

Les **travaux** sur l'ensemble des bâtiments sont prévus pour démarrer à partir de novembre 2023 et les livraisons seront effectuées à compter de septembre 2025.

Le bâtiment des **Lices** doit être rénové totalement des murs aux plafonds, le système de chauffage – climatisation/ventilation, une revue de l'accès PMR, rénovation de l'ascenseur ainsi que des créations de WC afin de pouvoir être aux normes qui sont à minima d'un wc homme et 1 wc femme pour 19 agents.

En ce qui concerne les bâtiments de **Lorgues**, c'est plus problématique. La rénovation ne sera que localisée, et uniquement ce qui nécessite une révision. C'est un choix économique.

Les agents apprécieront !

Les infiltrations devraient être traitées, une réfection des cages d'escaliers et de l'ascenseur prévue mais, à notre sens, ce n'est pas suffisant au vu de l'état des bâtiments.

Des mesures acoustiques seront effectuées mi-août afin d'effectuer un état des lieux. L'opérateur décidera, ensuite, possiblement un non changement des ouvrants afin de réaliser des économies budgétaires.

En définitive, les économies d'énergie attendues sont à hauteur de 40 % aux Lices et de 30 % à Lorgues.

Sur ces bâtiments, le risque **amiante** est très présent et identifié. Il nous a été assuré qu'aucun risque ne serait pris et que les travaux seront sous contrôle. Cependant, il n'y aura pas forcément de désamiantage et l'encapsulage peut être envisagé.

Des réunions spécifiques devraient être proposées par l'opérateur Eiffage lors des mois de septembre ou octobre 2023.

Le **stationnement** est un autre sujet problématique. La préfecture nous a présenté un nombre de places attribuées selon le nombre d'agent par administration. Il apparaît des contraintes de véhicules de services nécessitant une sécurité et ainsi devant, de fait, obtenir un stationnement, pour des administrations hors DGFIP. Le sous-sol des Lices sera rénové afin de pouvoir accueillir des places de stationnement PMR. Il est également prévu un câblage afin de pouvoir, ensuite, installer des bornes de recharge électrique une fois les travaux terminés.

Une discussion avec la Métropole est engagé afin de négocier des tarifs préférentiels sur le futur parking des Lices au niveau du Zénith.

Une discussion est aussi envisagée avec le réseau de transport de la Métropole afin de desservir plus efficacement la zone Préfecture-Lices, d'autant qu'une école d'infirmière, avec environs 2000 élèves, sera présente.

Enfin, **pour finir**, il nous a été précisé qu'un réemploi maximum du mobilier existant sera effectué.

Des plans nous seront prochainement transmis et il apparaît que le cloisonnement est déjà intégré.

**En conclusion**, la communication passée, pleine de promesses, ne se retrouve pas aujourd'hui.

Nombres d’éléments ne sont pas satisfaisants, et ce sont les agents qui devront, et sur du long terme, en subir les conséquences.

**A ce stade, Solidaires Finances Publiques demande à ce qu’à minima les agents soient associés à leur future installation.**

**Il est également nécessaire que l’objectif initial de condition de vie au travail amélioré soit réel. Aussi, l’ensemble des travaux utiles, par exemple les ouvrants, doit être réalisé. Nous pensons tout particulièrement aux agents de Var Amendes ainsi qu’à l’ensemble des agents présents sur les immeubles de Lorgues qui ne vont pas forcément visualiser de profonds changements comparativement à ce qui est vécu aujourd’hui.**

**Enfin, il est nécessaire de trouver une solution perenne afin de conserver St Bernard : les locaux, le restaurant administratif et le parking.**

**Nous estimons que des marges de manœuvre existent et en ce sens la DDFIP du Var à la main.**